

DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 5 octobre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Situation actuelle des services de secours sur le territoire de la commune de Walferdange

Suite à la mise en place du CGDIS et à la réorganisation des services de secours des changements multiples quant à la disponibilité, au matériel et à l'effectif des services en question ont été observés au niveau du territoire de la commune de Walferdange.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Est-ce que le collège échevinal peut nous renseigner sur l'effectif total actif (personnel & infrastructure) du service d'urgence (sauvetage et incendie) de la commune ?

Est-ce que le collège échevinal peut nous confirmer et nous expliquer la restructuration du parc automobile et de l'infrastructure du service en question à Walferdange ?

Est-ce que le service d'incendie de la commune est actuellement opérationnel à 100 % pour les résidents de la commune ?

Est-ce que le service « first responder » est toujours opérationnel 24 heures sur 24 ?

Quel est l'avenir du service de secours sur le territoire de la commune de Walferdange ?

Est-ce que le collège échevinal prévoit des mesures pour garantir une efficacité maximale du service pour les années à venir ?

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins